

La gestion forestière multifonctionnelle

Cas de l'agence Centre Val de Loire

Jean-Michel SOUBIEUX, Directeur d'agence

Les enjeux de la gestion multifonctionnelle ...

Prendre en compte, dans la gestion du même espace (une forêt domaniale), les enjeux économiques, environnementaux et sociaux attachés à cet espace.

... dans les forêts gérées par l'agence Centre Val de Loire

80.000 ha de forêts gérées
dont 73.000 ha de forêts
domaniales, répartis sur 4
départements (28,37,41 et
45)



Une agence constituée de 86 agents, répartis en 6 UT,
1 UP, un service forêt-développement et des services
généraux

Les forêts gérées par l'agence Centre Val de Loire :

Des grands massifs domaniaux (FD d'Orléans 34.658 ha, de Blois, Russy, Boulogne, Loches, Chinon, Senonches, Dreux...)

- à fort enjeu production
de chêne de qualité
(chêne grain fin)



Les forêts gérées par l'agence Centre Val de Loire :

- sur des milieux souvent remarquables
(ZPS Forêt d'Orléans sur 26.410 ha en FD)



Les forêts gérées par l'agence Centre Val de Loire :

- avec une fréquentation diffuse et souvent importante (promenade, VTT, champignon, chasse, naturalistes, ...)



Le cas de la FD d'Orléans : les enjeux économiques

Surface totale : 34.658 ha

Composée pour moitié de chêne et moitié de résineux (pins sylvestre, laricio et maritime).

Peuplements de chêne issus de TSF, dont l'âge ratio est déséquilibré vers les peuplements âgés : surface importante à mettre en régénération dans les 40 prochaines années.

Récolte de 140 à 150.000 m³ de bois générant un CA de l'ordre de 5 à 6 M d'€ par an.

Le cas de la FD d'Orléans : les enjeux environnementaux

ZPS Forêt d'Orléans couvrant plus de 26.000 ha de la FD

ZSC Forêt d'Orléans et périphéries intéressant 2.016 ha de la FD

Des espèces remarquables : balbuzard pêcheur, mais également l'aigle botté, le circaète Jean le blanc, mais aussi le flûteau nageant, le triton crêté, ...

Des milieux remarquables : 17 habitats naturels d'intérêt communautaire.

Le cas de la FD d'Orléans : les enjeux sociaux

Des collectivités territoriales ayant la volonté d'intégrer la forêt dans le développement de leur territoire :

- Pôle d'Excellence Rurale en 2008
- Charte Forestière de Territoire signée en janvier 2010
- Programme LEADER « forêt et eau »
- Contrat de Pays

Le cas de la FD d'Orléans : les enjeux sociaux

Une population rurale et péri-urbaine (massif d'Orléans) fréquentant largement la FD pour des activités diverses : promenades, VTT, ramassage des champignons, écoute du brame, activités naturalistes, chasse,...

...et sensible à la qualité de son cadre de vie.

Le cas de la FD d'Orléans : Le prise en compte des différents enjeux

Des aménagements forestiers récents (5 documents d'aménagement couvrant l'ensemble de la FD et élaborés entre 2002 et 2007),

- > basés sur une analyse des différents enjeux,
- > préconisant des orientations de gestion compatibles avec ces différents enjeux :
 - ° répartition spatiale des parcelles du groupe de régénération intégrant les enjeux pour le paysage et l'environnement,
 - ° mise en place d'îlots de vieux bois,

Le cas de la FD d'Orléans : Le prise en compte des différents enjeux

- la signature et le respect de la charte Natura 2000 (ZPS)
- la signature et la mise en œuvre d'un 1er contrat Natura 2000 (2006-2010) (ZSC)
- la mise en place d'études afin d'améliorer notre connaissance sur les impacts des pratiques forestières sur certaines espèces (étude oiseaux des bois)
- des instructions spécifiques mises en œuvre pour permettre de minimiser les impacts de la gestion forestière, sur les enjeux environnementaux identifiés : le cas de rapaces forestiers

Rapaces forestiers et gestion forestière

Recensement annuel des aires de rapaces forestiers présents en FD d'Orléans

- ❖ moyens : 40 j/an d'un agent ONF ornithologue prévu pour la réalisation de cette mission d'inventaire et de diagnostic

Consignes strictes à appliquer lors des désignations de coupe, en présence d'une aire de rapace

Interdiction de tous travaux d'exploitation des coupes du 1er mars au 1er septembre (clauses particulières de la coupe).

Période de non intervention pour les travaux forestiers, précisée à la commande des travaux (période variable selon les espèces).

Rapaces forestiers et gestion forestière

Consignes en fonction du contexte :

- selon l'espèce concernée
- selon le moment de la découverte de l'aire par rapport à l'opération de désignation des coupes (avant martelage, en cours de martelage, après le martelage, après la vente de la coupe)

Extrait des consignes arrêtées dans la directive agence :

Espèce concernée	Coupes d'amélioration	Coupes de régénération
Autour des palombes Milan noir	<u>Pas d'intervention à réaliser</u> dans un cercle de 30 m de rayon autour de l'arbre sur lequel est situé l'aire de nidification :	<u>Maintien du sous étage</u> dans un carré de 200 m de coté, centré sur l'arbre porteur de l'aire de nidification.
Balbuzard pêcheur	<u>Pas d'intervention à réaliser</u> dans un cercle de 30 m de rayon autour de l'arbre sur lequel est situé l'aire de nidification : - Au-delà du cercle <u>maintien d'arbres vieillissants (arbres de bordure ou dominants, avec branches horizontales)</u>	- <u>Propositions de gestion à diagnostiquer au cas par cas</u>

Rapaces forestiers et fréquentation de la FD par le public

Les FD ont vocation à accueillir le public. Par ailleurs les collectivités locales y voient souvent un support intéressant pour le développement touristique local.

Mais cette fréquentation est susceptible d'amener du dérangement à des périodes sensibles.

Objectif : amener le public sur des points aménagés en forêt, pour l'accueil du public, point à partir duquel une offre d'équipements, d'activités et d'informations est mise à disposition.

Moyens :

Outils de communication développés pour mieux faire connaître les écosystèmes forestiers

Limitation du réseau des routes forestières ouvertes à la circulation publique (de l'ordre de 10 à 20% selon les massifs)

La gestion forestière multifonctionnelle :

Un équilibre à rechercher quotidiennement,
des contraintes fortes en terme de gestion opérationnelle,
prenant en compte de fonctions rémunératrices
et d'autres non rémunérées

Merci de votre attention

